NOTE CONCEPTUELLE

PROJET D'APPUI AU FINANCEMENT DES BIBLIOTHÈQUES DJAÏLI AMADOU AMAL ET DES CAMPAGNES THEMATIQUES DE L'ONG FEMMES DU SAHEL

Siège : Cameroun – B.P.3440, Douala – Arrêté N° : 00023/A/MINAT/SG/DAP/SDLP/SONG/BA du 11 mars 2026
Compte bancaire BICEC N : 10001-06800-65673000001-88 - Code Swift : ICLRCMCXXXX
Tél : (237) 699 58 24 41/695 90 41 65 - E-mail : femmesdusahel@gmail.com, www.femmesdusahel.org

SOMMAIRE

FICHE D'IDENTITE SYNTHÈTIQUE 2
I. PRÉSENTATION DE L'ONG FEMMES DU SAHEL 3
II. CONTEXTE ET JUSTIFICATION DU PROJET 4
III. LES BIBLIOTHÈQUES DJAÏLI AMADOU AMAL 4
IV. LOGIQUE D'INTERVENTION DU PROJET 6
V. DESCRIPTION DU PROJET 6
VI. BENEFICIAIRES DU PROJET 7
VII. RESULTATS ATTENDUS DU PROJET 8
VIII. STRATEGIE DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET 8
IX. DURABILITE DU PROJET 8
X. INTERET POUR LES PARTENAIRES DU PROJET 9
XI. PRÉSENTATION DES LOCAUX 10
XII. BUDGET DU PROJET 12
XIII. COORDONNÉES DES PERSONNES CHARGES DU PROJET 14
ANNEXES 14

FICHE D'IDENTITE SYNTHÈTIQUE

DATE ET VERSION	10 / 04 / 26 V.1	
Organisation porteuse	**ONG FEMMES DU SAHEL/DJAÏLI AMADOU AMAL** Organisation de droit camerounais, apolitique, laïque et à but non lucratif, engagée dans la promotion de l'éducation, de la culture et du développement socio-économique.	
Intitulé du projet	Appui au Financement des bibliothèques Djaïli Amadou Amal de Maroua et Douala	
Objectif général	Assurer la pérennité et le fonctionnement optimal des bibliothèques Djaïli Amadou Amal au Cameroun et Offrir un cadre d'accueil et d'exercice des activités éducatives et culturelles optimal.	
Bénéficiaires	Ensemble de la population des villes de Maroua et Douala, indépendamment de l'âge.	
Destinataire de la Demande	**PROJET SOUMIS À TOUT PARTENAIRE TECHNIQUE ET/ OU FINANCIER SUSCEPTIBLE D'EN ACCOMPAGNER LA MISE EN ŒUVRE.**	
Montant du financement sollicité	**86.585 Euros**	Quatre-vingt six mille cinq-cent quatre-vingt cinq Euros
Domaine	Culture, Éducation, économie et Social	
Durée	Douze - 12 mois	

I. PRÉSENTATION DE L'ONG FEMMES DU SAHEL

L'ONG Femmes du Sahel est une organisation de droit camerounais, apolitique, laïque et à but non lucratif, engagée dans la promotion de l'éducation, de la culture et du développement socio-économique, avec un accent particulier sur la protection des enfants, des jeunes filles et des femmes.
Elle œuvre notamment pour :
- promouvoir l'accès à l'éducation et à la culture ;
- améliorer les conditions de vie des populations vulnérables ;
- renforcer la sensibilisation aux droits fondamentaux, en particulier ceux des femmes ;
- encourager la solidarité et les initiatives de développement communautaire.

Créée en 2012 par l'écrivaine camerounaise Djaïli Amadou Amal, l'organisation intervient prioritairement dans le Nord-Cameroun, tout en développant progressivement ses activités à l'échelle nationale. Elle dispose de plusieurs antennes, notamment à Douala, Yaoundé, Mayo-Darlé, Garoua et Maroua, et compte environ une centaine de membres actifs.

Dans le domaine de l'éducation, l'ONG a mis en place un réseau de bibliothèques comprenant 36 mini-bibliothèques en zones rurales et 5 bibliothèques principales à Douala et dans le septentrion du pays.

Femmes du Sahel s'appuie sur des valeurs de solidarité, de professionnalisme et de responsabilité. Son action s'articule autour de plusieurs axes : l'éducation, l'action sociale, le développement économique, la protection des droits des femmes et l'accompagnement socioéducatif.

Elle collabore avec des partenaires techniques et financiers et applique des mécanismes de gestion fondés sur la transparence et la bonne gouvernance.
Malgré des ressources limitées, l'ONG a conduit de nombreuses initiatives dans plusieurs régions du Cameroun, contribuant à l'amélioration de l'accès à l'éducation, au bien-être et au renforcement des capacités des communautés locales.

II. CONTEXTE ET JUSTIFICATION DU PROJET

Au Cameroun, comme dans de nombreux pays africains, l'accès à des infrastructures culturelles et éducatives de qualité demeure limité, notamment pour les jeunes, les femmes et les populations vulnérables. Historiquement perçues comme des institutions importées, les bibliothèques ont progressivement évolué pour devenir de véritables outils de développement communautaire.

Aujourd'hui, face à la montée des défis liés à la désinformation, à la fracture éducative et à la vulnérabilité sociale, la promotion de la lecture et de l'accès au savoir constitue un levier stratégique de transformation sociale.

Dans les villes de Maroua et Douala, le déficit d'infrastructures fonctionnelles dédiées à la lecture publique et à l'animation culturelle est particulièrement marqué. C'est dans ce contexte que l'ONG Femmes du Sahel a initié la création des bibliothèques Djaïli Amadou Amal, devenues des espaces de référence pour l'éducation, la culture et la cohésion sociale.

Toutefois, malgré leur impact significatif, ces infrastructures font face à des contraintes majeures liées à leur fonctionnement et à leur équipement, justifiant la présente sollicitation de financement.

III. LES BIBLIOTHEQUES DJAÏLI AMADOU AMAL

III.1. Vision et positionnement stratégique

Les bibliothèques Djaïli Amadou Amal constituent un axe structurant des interventions de l'ONG Femmes du Sahel. Elles s'inscrivent dans une vision globale visant à faire de l'accès au savoir un levier essentiel de transformation sociale, d'autonomisation et de développement durable.

Conçues comme des espaces multifonctionnels, ces bibliothèques dépassent leur vocation traditionnelle pour devenir de véritables centres de

ressources, de formation, de sensibilisation et d'animation culturelle, au service des communautés.

III.2. Genèse et développement

Portée par l'engagement de l'écrivaine camerounaise Djaïli Amadou Amal, notamment à la suite de sa reconnaissance internationale, l'initiative de création des bibliothèques éponymes vise à rapprocher le livre des populations et à démocratiser l'accès à la culture.

Dans cette dynamique, deux bibliothèques principales ont été construites et mises en place :

- Douala (2022)
- Maroua (2024)

Ces infrastructures viennent renforcer un réseau déjà existant de bibliothèques communautaires et participent à l'extension progressive des activités de l'ONG à l'échelle nationale.

III.3. Missions et fonctions des bibliothèques

Les bibliothèques Djaïli Amadou Amal remplissent plusieurs fonctions complémentaires :

. Accès au savoir

Mise à disposition d'ouvrages et de ressources éducatives accessibles à tous, en particulier aux jeunes et aux populations vulnérables.

. Formation et renforcement des capacités

Organisation d'ateliers d'écriture, de lecture, de formations et d'activités pédagogiques.

. Sensibilisation sociale

Interventions dans les établissements scolaires, les amphithéâtres et les communautés diverses sur des thématiques telles que :

- l'éducation des jeunes filles
- les droits des femmes
- l'autonomisation des filles et femmes
- le leadership féminin
- Animation culturelle et digitale
- Organisation de conférences, rencontres littéraires et événements culturels
- Production de contenus digitaux de sensibilisation

. Appui éducatif
Distribution de fournitures scolaires et accompagnement des élèves et étudiants issus de milieux défavorisés.

III.4. Présentation des infrastructures

. Bibliothèque de Douala (Ndogpassi III)
- Superficie : 100 m²
- Équipements : espace de lecture, ventilation, sécurité renforcée
- Ressources humaines : 2 bibliothécaires
- Activités : ateliers, conférences, sensibilisation

. Bibliothèque de Maroua (Dengui)
- Superficie : 240 m² (R+1)
- Équipements : salle de formation moderne, espaces de lecture
- Ressources humaines : 2 bibliothécaires
- Activités : éducation, résilience sociale, promotion de la femme

. Salle de formation (Maroua)
- Dimensions : 14 m x 6,3 m x 3,20 m
- Usage : conférences, ateliers, formations

III.5. Fonctionnement et charges

Le fonctionnement des bibliothèques repose sur :

. Ressources humaines
- Recrutement de bibliothécaires qualifiés
- Recrutement des animateurs
- Encadrement des activités éducatives

. Charges opérationnelles
- Électricité et maintenance (climatisation, forage, ventilation)
- Entretien et propreté des locaux
- Logistique et équipements

. Activités
- Animation culturelle
- Ateliers de formation
- Sensibilisation communautaire

À ce jour, l'ensemble des charges est entièrement supporté par l'ONG Femmes du Sahel, ce qui constitue un défi majeur pour la pérennité des infrastructures.

III.6. Enjeux et défis

Malgré leur fort impact, les bibliothèques font face à plusieurs contraintes :

- Insuffisance de ressources financières
- Charges de fonctionnement élevées
- Besoins en équipements supplémentaires
- Demande croissante des populations

Ces défis justifient pleinement la mise en œuvre du présent projet d'appui.

III.7. Contribution au développement local

Les bibliothèques Djaïli Amadou Amal contribuent de manière significative à :

- l'amélioration de l'accès à l'éducation
- la promotion de la culture
- le renforcement du capital humain
- la cohésion sociale

Elles s'imposent ainsi comme de véritables pôles de développement communautaire.

IV. LOGIQUE D'INTERVENTION DU PROJET

Objectif général

Assurer la pérennité et le fonctionnement optimal des bibliothèques Djaïli Amadou Amal de Maroua et Douala, tout en renforçant leur rôle en tant que centres d'apprentissage, de formation et d'animation culturelle.

Objectif spécifiques

1. Garantir un accès équitable à des ressources éducatives et culturelles de qualité
2. Promouvoir la lecture, la littérature et la production intellectuelle
3. Renforcer les capacités éducatives et intellectuelles des jeunes
4. Offrir un cadre adapté à l'organisation d'activités pédagogiques et culturelles
5. Soutenir la structuration et le dynamisme de la vie associative locale
6. Contribuer à l'autonomisation financière de l'ONG à hauteur d'au moins 20 %

Partenaire du projet

Le projet est ouvert à tout type de partenaire institutionnel ou financier disposé à s'y associer ; le niveau de participation au financement sera déterminé en fonction des capacités et des disponibilités de chaque structure à soutenir des initiatives de cette envergure.

V. DESCRIPTION DU PROJET

L'ONG Femmes du Sahel fait face à d'énormes charges opérationnelles étalées sur l'année, toute chose qui a limité ses capacités de financement, à la fin de la mise en œuvre du projet de construction des principales bibliothèques, pour lequel elle a mobilisé un financement propre à hauteur de 80%.
Les bibliothèques de Maroua et Douala se présentent comme suit :

. Douala – Ndogpassi III

- Superficie : 100 m^2
- Public cible : jeunes, élèves, étudiants, adultes
- Activités : lecture, ateliers d'écriture, conférences, sensibilisation

. Maroua – Dengui

- Superficie : 240 m^2 (R+1)
- Zone stratégique : Extrême-Nord
- Activités : éducation, résilience sociale, promotion de la femme

La présente demande de financement s'inscrit dans l'objectif d'assurer le renforcement du fonctionnement annuel des deux principales bibliothèques et l'appui à la réalisation des campagnes thématiques de l'ONG Femmes du Sahel.
Le projet vise à :
- Assurer le fonctionnement durable des bibliothèques de Douala (Ndogpassi III) et Maroua (Dengui)
- Doter les bibliothèques des équipements logistiques
- Renforcer les activités éducatives, culturelles et sociales proposées au public
- Réaliser des campagnes thématiques

Axes d'intervention :

1. Fonctionnement des bibliothèques
2. Équipement en logistique
3. Animation culturelle et éducative
4. Renforcement des capacités et organisation institutionnelle
5. Campagnes de sensibilisation/Information/Interpellation/Plaidoyer

Pour le fonctionnement des Bibliothèques de Douala et Maroua

• Gestion assurée par Femmes du Sahel ;
• Personnel qualifié (bibliothécaires) ;
• Programmation mensuelle d'activités culturelles ;
• Suivi régulier des fréquentations et impacts ;
• Partenariats avec écoles, universités et acteurs culturels.

Pour la réalisation des Campagnes thématiques

Une Campagne thématique est une série d'activités coordonnées (communication, formation, plaidoyer, événements) centrées sur un problème spécifique affectant les filles et les femmes.
Dans le contexte de l'ONG Femmes du Sahel, les campagnes thématiques sont des actions bien pensées au préalable et structurées de sensibilisation, de plaidoyer et de mobilisation organisées autour des thèmes précis liés à ses missions telles que : la scolarisation des jeunes filles, lutte contre les mariages forcés et précoces ,lutte contre les violences basées sur le genre, l'autonomisation des femmes, le leadership féminin etc.
Ce sont des outils stratégiques pour l'ONG Femmes du Sahel, car elles permettent de structurer son action autour des priorités claires, tout en maximisant son impact social et sa visibilité.

Composante d'une Campagne thématique

• Un message central clair ;
• Une cible bien définie (jeunes filles, femmes, leaders communautaires, décideurs, dépositaires d'enjeux etc.) ;
• Des activités de terrain (ateliers, séminaires, émissions radio et télévisions, des caravanes, des forums, utilisation des passerelles des médias sociaux etc.) ;
• Un Suivi et évaluation pour mesurer l'impact ;
• Partenariats avec écoles, universités et acteurs sociaux, économiques et culturels ;
• Création d'un réseau ou plate-forme d'acteurs de mobilisation qui adhèrent à la campagne.

VI. BENEFICIAIRES DU PROJET

Bénéficiaires directs :

- Jeunes (élèves, étudiants)
- Femmes et jeunes filles
- Chercheurs et porteurs de projets

Bénéficiaires indirects :

- Communautés locales
- Estimation : plus de 5 000 bénéficiaires directs par an

VII. RESULTATS ATTENDUS DU PROJET

- Maintien du fonctionnement continu des deux bibliothèques ;
- Augmentation du taux de fréquentation ;
- Développement des activités culturelles et éducatives ;
- Amélioration du niveau de lecture et d'expression des jeunes ;
- Renforcement du rôle des bibliothèques comme centres de développement communautaires.

VIII. STRATEGIE DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET

Le projet sera mis en œuvre selon une approche structurée et participative :

- Gestion assurée par l'ONG Femmes du Sahel
- Mobilisation de personnel qualifié (bibliothécaires)
- Programmation régulière d'activités culturelles
- Mise en place d'un système de suivi-évaluation
- Développement de partenariats avec écoles, universités et acteurs culturels

IX. DURABILITE DU PROJET

Le projet est conçu pour être durable grâce à :

- La diversification des partenaires ;
- Le développement de partenariats publics/privés ;
- L'implication communautaire ;
- La valorisation de l'image des partenaires sponsors.
- La diversification des sources de financement
- L'implication des communautés locales
- La valorisation des activités génératrices de revenus
- Le renforcement de la gouvernance organisationnelle

X. INTERET POUR LES PARTENAIRES DU PROJET

Le soutien au fonctionnement des bibliothèques Djaïli Amadou Amal constitue un investissement stratégique dans l'éducation, la jeunesse et la stabilité sociale. Ce projet, à fort impact humain et culturel, représente une opportunité concrète de transformation durable des communautés.

Soutenir ce projet permet aux partenaires de :

- Contribuer à l'éducation et au développement social ;
- Renforcer leur responsabilité sociétale (RSE) ;
- Bénéficier d'une visibilité institutionnelle ;
- Associer leur image à une initiative culturelle et sociale à fort impact.

XI. PRÉSENTATION DES LOCAUX

Ville	Illustrations	Caractéristiques	Équipements salle de formation
Salle de formation (1er étage)		Salle située au premier étage du bâtiment : 4. Profondeur de la salle : 14 m 5. Largeur de la salle : 6,3 m ; 6. Hauteur plafond : 3,20.	11. Table modulable de 20 places et 20 chaises. 12. 50 chaises métalliques 13. 5 mini fauteuils de conférenciers et une table basse 14. Vidéoprojecteur avec socle de fixation plafonnier, et câble HDMI 15. Lap top
Espaces Livres et de lecture (Rdc)	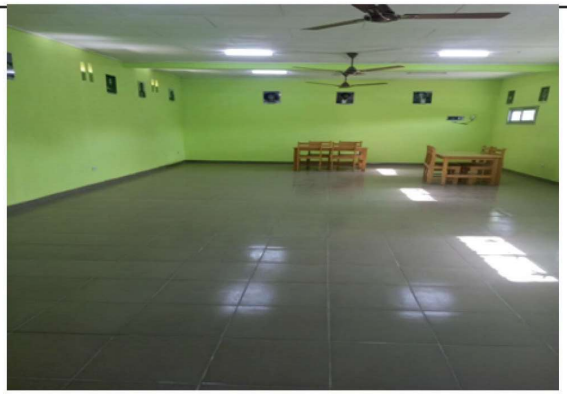	5. Bibliothèque bâtie sur deux niveaux, pour une superficie totale de 240m2 6. Revêtement sol : carreaux ; 7. Ouvertures en alu vitré, doublées de protections métalliques ; 8. Plafond et ventilation électrique.	16. White board(240x120) 17. Sonorisation(2 baffles, 1 mixeur et 3 micros) 18. 1 mini-table pour le matériel de sonorisation (mixeur) 19. Écran télé 75'', avec support mural 20. 1 Colonne climatisation 7 CV
		Transport des équipements sur Maroua	

MAROUA

DOUALA

XII. BUDGET DU PROJET

Axe	Activités	Bibliothèque Maroua	Bibliothèque Douala	Budget Annuel (en Fcfa)	Budget Annuel (en Euro)
1	**Fonctionnement courant des Biblio**	**4 200 000**	**4 800 000**	**9 000 000**	**13 720**
1.1	Eau, Energie & Maintenance Annuelles	2 400 000	3 000 000	-	
1.2	Entretien et nettoyage de surfaces Annuels	1 800 000	1 800 000	-	
2	**Campagnes Thématiques: Sensibilisation, Communication, Relation Publique**	**12 500 000**	**12 500 000**	**25 000 000**	**38 110**
2.1	Élaboration et conception des outils de campagnes et Prospections (logos, prospectus, gadgets, roll-up, plaquettes etc.)	2 000 000	2 000 000	-	
2.2	Campagnes, séminaires ateliers de renforcement et sensibilisation sur les thématiques: Autonomisation des jeunes filles et femmes; Lutte contre les Violences à l'égard des femmes; le Leadership féminin etc.	4 000 000	4 000 000	-	
2.3	Participation aux événements culturels nationaux, internationaux/ Rencontres formelles et Informelles avec les dépositaires d'enjeux et Partenaires divers/Valorisation des écrivains locaux	1 500 000	1 500 000	-	
2.4	Programme de Mentoring et leadership féminin/ Bourses d'études/Kits scolaires	5 000 000	5 000 000		
3	**Administrations & Personnel**	**11 400 000**	**11 400 000**	**22 800 000**	**34 756**
3.1	Salaires, Indemnités et gratifications annuels (Personnel opérationnel)	10 200 000	10 200 000	-	
3.2	Supervision, Coordination & Comités de pilotages	1 200 000	1 200 000	-	
TOTAL BUDGET ANNUEL		**56 800 000**			**86 585**

SOIT LE BUDGET ANNUEL DU PROJET, EVALUE AU MONTANT TOTAL DE 86.585 EUROS - QUATRE-VINGT SIX MILLE CINQ-CENT QUATRE-VINGT CINQ EUROS

Le projet de d'appui au financement des bibliothèques Djaïli Amadou Amal de Maroua et Douala constitue une réponse concrète aux défis éducatifs et culturels actuels. En soutenant cette initiative, les partenaires contribuent directement à la formation d'une jeunesse éclairée, à la promotion de la culture et au développement durable des communautés.

XIII. COORDONNÉES DES PERSONNES CHARGES DU PROJET

Promoteur	Personnes à contacter	N° téléphone	E-mail
ONGFEMMES DU SAHEL	Baba Hamadou	+237 695 90 41 65	femmesdusahel@gmail.com Site web : www.femmesdusahel.org
	Dr Aboubakar	+237 694 03 08 44	

MINISTERE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

ARRETE N° 000023 /A/MINAT/SG/DAP/SDLP/SONG/BA du 11 MARS 2026
portant agrément au statut d'Organisation Non Gouvernementale (ONG).

LE MINISTRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE,

Vu la Constitution ;
Vu la loi n° 90/053 du 19 décembre 1990 portant sur la liberté d'association, ensemble ses modificatifs subséquents ;
Vu la loi n° 99/014 du 22 décembre 1999 régissant les organisations non gouvernementales ;
Vu le décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n° 2018/190 du 02 mars 2018 ;
Vu le décret n° 2018/191 du 02 mars 2018 portant réaménagement du Gouvernement ;
Vu le décret n° 2019/030 du 23 janvier 2019 portant organisation du Ministère de l'Administration Territoriale ;
Vu le décret n° 2001/150/PM/ du 03 mai 2001 précisant l'organisation et le fonctionnement de la Commission Technique chargée de l'étude des demandes d'agrément et du suivi des activités des organisations non gouvernementales ;
Considérant le dossier de demande d'agrément constitué à cet effet ;
Considérant l'avis favorable émis par la Commission Technique susvisée en sa session du 10 décembre 2025,

ARRETE :

Article 1er.- Est, à compter de la date de signature du présent arrêté et en application des dispositions de l'article 9 de la loi n° 99/014 du 22 décembre 1999 susvisée, agréée au statut d'Organisation Non Gouvernementale (ONG) pour une période de cinq (05) ans renouvelable, l'organisation dénommée : « **Femmes du Sahel** » en abrégé (**FDS**), dont le siège est fixé à Douala.

Article 2.- Cette ONG a pour objectif de promouvoir, protéger et défendre les droits humains des filles et des femmes, tels que reconnus par la Constitution camerounaise, les lois nationales et les instruments juridiques régionaux et internationaux ratifiés par le Cameroun et contribuer durablement à leur autonomisation économique, sociale, éducative et citoyenne, en vue de garantir leur égalité de droits, leur dignité, leur participation effective à la vie publique et leur pleine contribution au développement durable.

Article 3.- Les responsables chargés de l'administration de ladite organisation sont :

- Présidente du Conseil d'Administration :	Mme DJAÏLI AMADOU AMAL ;
- Vice-Président :	M. ASMAOU ALI ;
- Rapporteur Général :	M. ZOUNEIDOU NSANGOU ;
- Administrateurs :	M. HAMADOU BABA ;
	M. ABOUBAKAR BABA ;
	M. NGAZI AHMED TOUKOUR.

Article 4.- Le présent arrêté sera enregistré et communiqué partout où besoin sera, puis inséré au Journal Officiel en français et en anglais./-

Yaoundé, le 11 MARS 2026

LE MINISTRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE,

REPUBLIQUE DU CAMEROUN Republic of Cameroon PAIX-TRAVAIL-PATRIE PEACE-WORK-FATHERLAND MINISTRY OF TERRITORIAL ADMINISTRATION MINISTERE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE Le Ministre

ATANGA NJI Paul

Ampliations :
- MINETAT/SGPR
- SPM
- MINREX
- SED/DGSN/DGRE
- TS. GOU/PREFETS/S-PREFETS
- TS. MEMBRES COMMISSION
- INTERESSE
- DOSSIER/CHRONO/ARCHIVES